

**Réunion du conseil de quartier Bécon
du 21 septembre 2017 à 20h
Compte-rendu synthétique**

PRESENTS

Elus

Marie-Pierre LIMOGES, 1^{ère} adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale et à la Ville numérique
Hervé de COMPIEGNE, adjoint au Maire délégué au quartier Bécon, Président du conseil de quartier Bécon

Conseillers de quartier

Carine AYADI, Valérie BEMONT, Aurélie BOUILLET, Christian BOURQUARD, Annick BRIAND, Anne-Julie BUISSON, Daniel CIPIERE, Brigitte-Emmanuelle CUIGNET, Evelyne FLAMM, Lina FLORAC, Gauthier GALET, Sophie-Caroline GIBIERGE, Pierre GOMARD, Alain GONDELMANN, Catherine GRANDJEAN, Sébastien GRANGE, Cécile LABBE, Monique MARC, Olivier MARMAGNE, Michel-Laurent MEYNIEL, Solange MEYNIER, Eric MICHEL, Jean-Pierre MIKOL, Antoine MOQUET, Thierry MOREL, Benoit PETIT, Sylvie PIARD, Cam-Tu PIVET, Isabelle PUISSANT-GAUDINEAU

Représentants du CCJ

Sarah DREAN, Antoine LOISEL

Représentants du CMJ

Vita BERTRAND, Emilie GERMAIN

ABSENT-EXCUSE

Conseiller de quartier

Christian CLOSSET-DURET



Fonctionnaires

Olivier TEXIER, Directeur de la Voirie

Jacques MACRET, Directeur des Espaces verts

Françoise GUEGUEN, Responsable Urbanisme et Habitat

Sabrina CHERIF, Coordinatrice du Conseil Municipal des Jeunes

Amalia GHEMARD, Chargée de mission Démocratie Locale

Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Vie des Quartiers

Marie Pierre LIMOGES ouvre la première réunion du nouveau conseil de quartier Bécon.

Elle souhaite la bienvenue à tous, anciens et nouveaux conseillers de quartier, en rappelant que cette instance travaille à l'amélioration de la vie quotidienne, au suivi des projets de la ville dans le quartier mais aussi de ceux impulsés par les conseillers de quartier.

Ce nouveau mandat est placé sous le signe de l'innovation puisqu'il favorise l'intergénérationnel en accueillant deux membres du Conseil Consultatif de la Jeunesse et deux membres du Conseil Municipal des Jeunes.

1. INFORMATION SUR LE RENOUVELLEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER

Hervé de COMPIEGNE remercie les anciens conseillers ayant souhaité renouveler leur mandat et salue l'engagement des nouveaux membres venus rejoindre le conseil de quartier.

Il remercie de même Marie-Pierre LIMOGES, 1ère adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale, de sa présence ainsi que les fonctionnaires de la ville, Olivier TEXIER Directeur de la Voirie, Jacques MACRET Directeur des espaces verts et Françoise GUEGUEN, Responsable Urbanisme et Habitat.

Il rappelle qu'il s'agit d'une réunion de travail du conseil de quartier ouverte au public. Afin que les échanges et les présentations restent fluides, les interventions du public seront organisées.

Il fait un point sur la composition et le fonctionnement du conseil de quartier.

A chaque quartier correspond un conseil de quartier, élu pour trois ans.

Le conseil de quartier est composé de deux collèges :

- ✓ le collège A (24 membres) élu au prorata des divers groupes politiques représentés au conseil municipal,

- 19 proposés par le groupe « la Défense des Intérêts de Courbevoie »,

- 3 par le groupe « Tous pour Courbevoie »,

- 1 par le groupe « Divers droite »,

- 1 par le groupe « Courbevoie Bleu Marine ».

- ✓ et le collège B (6 membres) élu à la suite d'un large appel à candidatures.

Afin de favoriser l'intergénérationnel, 2 membres du Conseil Consultatif de la Jeunesse et 2 membres du Conseil Municipal des Jeunes participent aux activités des conseils de quartier.

L'adjoint de quartier préside le conseil de quartier. Il fait le lien entre les élus, les fonctionnaires et le conseil de quartier.

Marie-Pierre LIMOGES a en charge le fonctionnement de la démocratie locale sur la Ville et la coordination de l'activité des adjoints et des conseils de quartier.

Les conseillers de quartier participent à des événements à l'initiative du conseil de quartier :

- Les réunions du conseil de quartier ouvertes au public (au minimum deux réunions en séance par an).
- Les réunions en séances « privées » (c'est-à-dire sans public).
- Les espaces Infos Quartiers.

- Les réunions des commissions thématiques :
 - o Des commissions thématiques peuvent être instituées au sein de chaque conseil de quartier.
 - o Des commissions communes à plusieurs conseils de quartier peuvent être constituées dès lors que le sujet le justifie.

Les conseillers pourront s'inscrire dans 1 à 2 commissions dont voici la liste: Gare de Bécon côté Asnières et quartier Madiraa, Parc de Bécon / Ecologie Urbaine / Espaces Verts, Tranquillité publique, Quartier Bécon-Seine, Festif, Commerces et artisanat, Quartier Delage.

Les conseillers de quartier participent à des initiatives de la ville.

Ils sont invités aux autres formes d'expression de la participation citoyenne : réunions publiques de quartier, réunions publiques thématiques, concertations, diagnostics en marchant, ateliers de travail, etc.

Ils doivent être impliqués, c'est à dire présents, et se mettre au service du quartier dans son ensemble et non d'une cause unique.

Le contenu de la Charte des conseils de quartier rappelle ces attentes : être présent, visible, volontaire, force de propositions, et respectueux de cet espace d'échange. Les conseillers de quartier s'y engagent.

Marie-Pierre LIMOGÉ insiste sur l'importance du rôle du conseiller de quartier. Celui-ci permet, dans une démarche positive de partager l'expertise de terrain, que ni les élus ni les services ne peuvent avoir en intégralité.

2. INFORMATIONS ET POINT D'ACTUALITES SUR LES DOSSIERS IMPORTANTS DU QUARTIER

- Gare de Bécon, Place Sarraill et Place de la Gare
INTERVENTION D'OLIVIER TEXIER, DIRECTEUR DE LA VOIRIE

La SNCF intervient sur la gare de Bécon-les-Bruyères. Elle réalise la passerelle et réhabilite les deux bâtiments voyageurs (côté place Sarraill et côté place de la Gare).

Les plannings annoncés par la SNCF n'ont pas été respectés. Le Maire de Courbevoie rappelle la SNCF à ses obligations, à chaque fois que cela est nécessaire, pour le respect du cadre de vie de ses administrés.

Le réaménagement de la place de la Gare s'engage en collaboration avec la ville d'Asnières (diagnostics en marchant en mars et réunions de travail) et en concertation avec les habitants.

Les travaux doivent débuter au 1^{er} juin 2018 pour une durée de 5 mois. Néanmoins, ils seront tributaires de l'avancement des travaux de la SNCF.

Questions – Réponses :

- L'association des commerçants d'Asnières demande que les travaux commencent dès que possible.
- Rénovation du souterrain.
- Horloge.
- La colonne Morris ne tourne plus.
- Pas de guichet SNCF grandes lignes.
- Connexion entre la gare de Bécon et la gare du Grand Paris
- Discussion pour développer le stationnement dans le cœur de Bécon (stationnement minute, capteurs sur les emplacements).

- **Bécon quartier pilote pour la démarche quartiers apaisés**

INTERVENTION D'OLIVIER TEXIER, DIRECTEUR DE LA VOIRIE

Depuis plusieurs années, la ville aménage des voies en zone 30 dans un objectif de réduction de vitesse des véhicules et de meilleure accessibilité des PMR.

Elle s'engage aujourd'hui dans la démarche des Quartiers apaisés à une échelle plus large, c'est-à-dire pour toutes les voies communales de desserte du territoire. La place du végétal dans les espaces publics, l'accessibilité et l'utilisation consciente de l'énergie par un éclairage durable seront de même prises en considération.

Un faisceau d'indices spécifiques (éclairage, marquage au sol, panneaux,...) indiquera aux automobilistes l'entrée dans cet espace particulier et préservé.

L'implantation de ce faisceau d'indices (panneaux et marquage au sol) débute en octobre dans le quartier de Bécon et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.

Questions-Réponses :

- Le double sens cyclable et le partage de l'espace public dans une voirie apaisée.
- Rue Madiraa et rue de la Sablière concernées par ce dispositif (la ville d'Asnières, limitrophe, est déjà en zone 30).

- **Aménagements des espaces publics : Villebois Mareuil, Louis de Funès, Parc des Bruyères**

INTERVENTION DE JACQUES MACRET, DIRECTEUR DES ESPACES VERTS

Square Villebois Mareuil

L'aire de jeux dans son ensemble a été remplacée cet été afin d'en augmenter la surface. Les jeux pour les plus petits sont posés depuis la mi-septembre. L'espace fonctionne bien.

Le réaménagement de ce parc continue en envisageant les allées, les plantations, etc.

La commission espaces verts du conseil de quartier pourrait s'intéresser à l'ensemble du parc, dans une vision plus globale, pour agrémenter le secteur dans son ensemble.

Parc des Bruyères

Face à des nuisances et un incivisme certain, un travail sur le parc va être effectué, en accompagnement avec un paysagiste et la commission espaces verts du conseil de quartier.

Jacques MACRET annonce et invite les conseillers de quartier à participer à la fête des Jardins les 23 et 24 septembre.

3. REVISION DU PLU

Intervention de Françoise GUEGUEN

Le PLU est le document d'urbanisme qui définit l'ensemble des règles qui s'appliqueront sur les constructions neuves ou modifications des existantes. Il traite de tous les sujets : habitat, logements, bureaux, économie, transport (axes prioritaires), environnement et cadre de vie.

En d'autres termes, il permet de se projeter sur la ville de demain.

Le PLU actuellement en vigueur a été validé il y a 7 ans. Pour tenir compte des nombreuses évolutions, la ville a décidé de le modifier, dans le cadre d'une révision générale, qui devra aboutir avant 2020.

En parallèle, le RLP (Règlement Local de Publicité) qui permet d'harmoniser le paysage commercial de Courbevoie et de valoriser l'activité économique, sera révisé.

Les grandes étapes de la révision :

- Le diagnostic du territoire (répondre à la question *où en est le territoire de Courbevoie aujourd'hui ? les enjeux*).
- Le PADD qui exprime le projet pour l'avenir du territoire et énonce les objectifs retenus en matière d'aménagement. Il formule une réponse aux besoins et enjeux posés dans le diagnostic et exprime une vision d'avenir.
- Le règlement et le zonage (comment mettre en œuvre le projet - les outils).

Le calendrier :

Fin 2017 : Fin du diagnostic.

Mi-2018 : PADD.

Fin 2018 : Règlement et zonage.

Mi-2019 : Enquête publique.

Fin 2019 : Approbation définitive.

Grâce à la concertation menée autour de sa révision, ce document sera coconstruit avec les habitants et leur expertise d'usage.

Des réunions publiques et des ateliers participatifs par quartier permettront de s'exprimer.

Les rendez-vous de la phase diagnostic :

- Lundi 25 septembre à 20h, réunion publique de lancement au CEC.
- Mardi 14 novembre à 20h, atelier participatif pour le quartier, à l'école Armand Silvestre.
- Lundi 18 décembre à 20h, réunion publique de restitution du diagnostic au CEC.

Hervé de COMPIEGNE souligne la plus-value qu'apporteront les conseillers de quartier à ce chantier d'envergure et propose de créer une commission sur ce sujet.

4. APPLICATION « SIGNALEMENT COURBEVOIE »

Intervention d'Olivier TEXIER

Depuis le 1^{er} septembre, les courbevoisiens peuvent télécharger l'application « Signalement Courbevoie », un service permettant aux équipes de la Ville d'être alertées en permanence et aux citoyens de s'impliquer efficacement pour la propreté de leur espace de vie.

Par exemple si vous constatez qu'une poubelle est déversée dans un espace vert, ou que des détritiques sont répandus sur la voie publique, prenez une photo avec votre smartphone, renseignez le formulaire géolocalisé et envoyez-le à la Ville.

Cette application est à utiliser à bon escient, afin de ne pas surcharger les services.

Des retours positifs sont notés.

5. POINT SUR LE DEJEUNER EN BLANC

Hervé de COMPIEGNE remercie toutes les personnes ayant participé au Déjeuner en Blanc du 17 septembre au parc de Bécon. Il se félicite du succès de cet événement, et du nombre croissant de participants au regard de l'année précédente.

Afin de pallier les mauvaises conditions météo pouvant gâcher l'évènement, des conseillers de quartier proposent d'établir une date « flottante » qui ne serait fixée qu'à court terme.

6. POINTS DIVERS

Les projets participatifs ne peuvent fonctionner que grâce à l'implication des conseillers de quartier.

Livres en partage

Les conseillers de quartier sont nombreux à connaître ces boîtes implantées depuis un an dans les parcs et jardins de la ville. Face à leur succès, une troisième boîte sera installée place Sarrail et une quatrième au parc de Bécon.

Elles seront donc quatre sur le quartier. Afin que ce projet fonctionne bien, une équipe de deux conseillers de quartier (ou plus) par boîte s'engagera à en être responsable (c'est-à-dire, veiller au contenu, signaler si la boîte subit des dégradations, etc.).

Pumpipumpe

Ce projet prône une utilisation différente des biens de consommation, c'est à dire faire savoir à ses voisins ce qu'ils ont la possibilité d'emprunter en collant sur sa boîte aux lettres les autocollants correspondants (perceuse, appareil à raclette, échelle, jeux, etc.).

Les conditions de prêt et d'emprunt avec ses voisins sont libres (demander un gage pour plus de sécurité, partager les frais d'un abonnement à un journal, une part de gâteau en guise de remerciement pour le moule à gâteau emprunté...). La ville de Courbevoie décline toute responsabilité dans le processus d'échange.

Des planches sont disponibles auprès du service des quartiers.

Les conseillers de quartier du secteur Bécon Seine se prononcent au sujet du nouvel emplacement des bacs à vêtements auparavant positionnés sous le pont de Levallois. L'extrémité de la rue Charcot semble faire consensus.

INFORMATIONS COURT TERME :

- Les prochains **Espaces Info Quartier** se tiennent le samedi 7 octobre au marché Villebois Mareuil et le samedi 2 décembre, place de Belgique, de 10h à 12h.
Hervé de COMPIEGNE remercie par avance les conseillers de quartier qui viendront lui prêter main forte.
- La ville de Courbevoie participe depuis plusieurs années à **la fête des jardins**. Celle-ci a lieu cette année les 23 et 24 septembre (avec comme thème l'agriculture urbaine).

Question du public :

- Création d'un passage piéton en face de la bibliothèque

Le boulevard Saint-Denis est un axe départemental très emprunté d'où la complexité de multiplier les passages piétons. Par ailleurs, il en existe déjà un devant l'école Théophile Gaultier.

- Dépôts sauvages constants rue Armand Silvestre (provenant de chantiers).

7. QUESTIONS DIVERSES

Les conseillers de quartier se présentent lors d'un tour de table et s'inscrivent aux commissions souhaitées.

La première séance du conseil de quartier est levée à 22h et clôturée par un buffet.

Hervé de COMPIEGNE
adjoint au Maire
Délégué au quartier Bécon

Marie-Pierre LIMOGÉ
1^{ère} adjointe au Maire
Déléguée à la démocratie locale
et à la Ville numérique

Laurent MEYNIEL
Conseiller de de quartier Bécon
Secrétaire de séance